



CRÉATION DE POLITIQUE DE SÉCURITÉ DES INFORMATIONS

POURQUOI UNE POLITIQUE DE SÉCURITÉ?

Une politique de sécurité de l'information décrit les règles et les objectifs liés à la protection de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité des systèmes d'information d'une organisation. Une bonne politique de sécurité permet de recenser, de prioriser et d'organiser vos actifs informationnels. De plus, son processus de création permet d'identifier les vulnérabilités et d'énumérer les mécanismes en place pour améliorer votre sécurité globale. Les compagnies qui adoptent une politique de sécurité corporative claire et complète s'assure d'une meilleure **rentabilité de leurs investissements en TI** ainsi que d'une meilleure **défense contre les menaces de tous genres**. De plus, votre politique de sécurité vous aidera à répondre aux questions suivantes:







- Quelle importance votre entreprise accorde-t-elle à la **sécurité de l'information** ?
- Quels sont les **actifs informationnels critiques** de votre entreprise ?
- Est-ce possible pour quelqu'un de l'interne ou de l'externe de **compromettre vos données** ?
- Quel sera l'**impact économique** sur votre entreprise d'un éventuel sinistre ?
- Quelles **mesures pouvez-vous employer** pour vous en protéger et quels en sont leurs coûts ?
- Vos employés connaissent-ils la politique de sécurité corporative et par extension, **leurs responsabilités face à la protection des systèmes d'information et des données** ?





GARDIEN VIRTUEL VOUS AIDE À TOUS LES NIVEAUX

Gardien Virtuel possède l'expertise pour vous aider à **préparer une politique de sécurité solide et adaptée à votre entreprise**. Lors de la création de la politique, nos conseillers seront en mesure d'établir, avec vos gestionnaires, tous les points nécessaires à couvrir à chaque niveau hiérarchique, procédural et organisationnel de votre entreprise. À droite, la structure naturelle d'une politique de sécurité :

<i>Déclaration de politique de la direction</i>		<i>L'expression de l'engagement de la direction en matière de gestion des systèmes de l'information</i>
<i>Politiques organisationnelles générales</i>		<i>Le plan stratégique corporatif de haut niveau en matière de gestion des systèmes de l'information</i>
<i>Politiques fonctionnelles</i>		<i>Les cadres de gestion appliqués à une fonction, une unité ou un groupe de systèmes spécifiques</i>
<i>Standards obligatoires</i>		<i>Les règles de pratiques précises, incontournables et connues de tous qui doivent être appliquées à un système, un service ou une procédure</i>
<i>Lignes de conduite ou normes</i>		<i>Les bonnes pratiques qui doivent être appliquées au besoin en fonction des situations</i>
<i>Procédures d'opération</i>		<i>Les documents techniques expliquant les opérations quotidiennes ou régulières relatives à un système, un processus ou une fonction</i>

Est-ce que votre entreprise prend de l'expansion ?

Votre industrie impose-elle la conformité à certaines normes ou lois ?

Une politique de sécurité s'avère-t-elle plus nécessaire que jamais ?

Contactez-nous dès aujourd'hui pour une évaluation gratuite du projet qui répondra à toutes vos attentes !

